PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

2020-04-06

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 16 h 30 le 6 avril 2020 par visioconférence

SONT PRÉSENTS : les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine.

SONT ABSENTS :

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance du conseil à huis clos
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020
5. PIIA 145 rue des Méandres
6. Politique portant sur le télétravail
7. Entente loisirs North Hatley - facturation
8. Nomination des patrouilleurs nautiques
9. Embauche du personnel de camp de jour
10. Embauche des préposés aux travaux publics
11. Embauche de l'adjoint à l'inspecteur en environnement
12. Politique d'aide financière à la jeunesse - demande de soutien
13. Suspension des ventes pour taxes
14. Modification du taux d'intérêt sur les arrérages
15. Utilisation de la liste électorale
16. Adoption des comptes à payer
17. Correspondance
18. Divers
19. Clôture de la séance

20-04-06.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 16 h 34 et déclare la séance ouverte.

20-04-06.02 **SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS**

Le conseil de la municipalité du Canton de Hatley siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par visioconférence.

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.03 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 2 mars 2020 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.05 **PIIA 145 RUE DES MÉANDRES**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour une résidence unifamiliale a été déposée pour la propriété située au 145, rue des Méandres, soit le lot 4 775 204;

ATTENDU QUE le règlement nº 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le propriétaire a déjà présenté le projet de construction sur le terrain voisin soit le 153, rue des Méandres et que ce dernier effectue un échange de terrain pour réaliser son projet au 145, rue des Méandres;

ATTENDU QUE la réunion du comité consultatif d'urbanisme a été annulée due à une situation particulière;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont adopté la résolution 20-01-13.09 pour accepter le projet de construction située au 153, rue des Méandres, soit le lot 4 775 205;

ATTENDU QUE le projet de construction est identique à celui présenté pour le 153, rue des Méandres et que le plan d'implantation de la future résidence respecte la réglementation et est similaire au plan présenté lors de la demande précédente;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architectural pour le projet de construction situé au 145, rue des Méandres, soit le lot 4 775 204.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.06 **POLITIQUE PORTANT SUR LE TÉLÉTRAVAIL**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite autoriser le télétravail de ses employés en cas de nécessité, comme la situation actuelle de pandémie ou le déclenchement de mesures d'urgence;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite aussi autoriser le télétravail lorsqu'il est jugé opportun par la direction générale, avantageux pour l'administration municipale et la qualité de services aux citoyens;

ATTENDU le modèle de politique portant sur le télétravail du Carrefour du capital humain de l'Union des Municipalités du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité adopte ladite politique portant sur le télétravail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.07 **ENTENTE LOISIRS NORTH HATLEY - FACTURATION**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative au développement et à la prestation de l'offre de services de loisir sur les territoires du Canton de Hatley et du village de North Hatley;

ATTENDU les redditions de comptes illustrant les dépenses relatives à l'entente pour 2019, comme suit :

Dépenses		**50%**
North Hatley	59 348 $	29 674 $
Canton de Hatley	37 523 $	18 762 $
Différence		10 912 $

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de 10 912 $ à la municipalité du village de North Hatley sur réception de la facture et, s'il y a lieu, des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.08 **NOMINATION DES PATROUILLEURS NAUTIQUES**

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la municipalité du Canton de Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, sont embauchés, pour la saison 2020, pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada;
- l'application, entre autres, et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
  - règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments
  - règlement sur les petits bâtiments
  - règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance
  - règlement sur les bouées privées
  - règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1er mai au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.09 **EMBAUCHE DU PERSONNEL DE CAMP DE JOUR**

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer le personnel pour le camp de jour été 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

DE NOMMER Mme Shayna Lavoie à titre de coordonnatrice;

DE NOMMER Mme Roxanne Lavigne-Thibodeau à titre de coordonnatrice adjointe;

DE NOMMER Mme Arianne Abran à titre d'animatrice;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil, tout document relatif à l'embauche du personnel du camp de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.10 **EMBAUCHE DES PRÉPOSÉS AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer l'embauche des préposés aux travaux publics pour l'été 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

DE NOMMER Mme Cynthia Chaloux et M. Samuel Audet à titre de préposés aux travaux publics pour la saison estivale 2020;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil, tout document relatif à l'embauche des préposés aux travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.11 **EMBAUCHE DE L'ADJOINT À L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer l'embauche de l'adjoint à l'inspecteur en environnement, dont la responsabilité principale sera le suivi et la gestion du programme de vidange de fosses septiques 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU

DE NOMMER M. Justin Lauzon à titre d'adjoint à l'inspecteur en environnement;

DE NOMMER M. Justin Lauzon à titre d'inspecteur municipal autorisé à effectuer les visites d'inspection des immeubles au sens de l'article 492 du Code municipal;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil, tout document relatif à l'embauche de l'adjoint à l'inspecteur en environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.12 **POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE - DEMANDE DE SOUTIEN**

ATTENDU la Politique d'aide financière à la jeunesse élite sportive, culturelle et scientifique de la municipalité;

ATTENDU la candidature de Mme Catherine Destrempes, une jeune athlète en patinage synchronisé;

ATTENDU QUE son parcours dans le monde du patinage synchronisé l'a menée à des compétitions au niveau national;

ATTENDU la recommandation favorable du comité d'évaluation pour la bourse en soutien à une performance nationale, soit d'un montant maximum de 200 $;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une bourse de 200 $ à Mme Catherine Destrempes en reconnaissance de sa motivation et de sa rigueur à l'entraînement en patinage synchronisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.13 **SUSPENSION DES VENTES POUR TAXES**

ATTENDU la résolution 20-03-02.07 approuvant la liste de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

DE SUSPENDRE la vente d'immeubles du Canton de Hatley pour défaut de paiement de taxes qui est prévue à la MRC Memphrémagog le 11 juin 2020;

D'ABROGER la résolution 20-03-02.07 ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.14 **MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES**

ATTENDU les circonstances particulières entourant la pandémie de coronavirus (COVID-19) et les mesures exceptionnelles qui en découlent;

ATTENDU QUE le conseil souhaite agir afin de minimiser les impacts financiers pour les contribuables;

ATTENDU QUE l'article 981 du Code municipal permet au conseil de modifier les taux d'intérêt applicables aux versements de taxes en souffrance;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

DE MODIFIER temporairement le taux d'intérêt pour le fixer à 0% sur les deux prochains versements, dont les échéances sont le 4 mai et le 3 juillet, et ce, jusqu'au 31 juillet prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.15 **UTILISATION DE LA LISTE ÉLECTORALE**

ATTENDU le décret gouvernemental déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, dans le cadre de la pandémie du Coronavirus (COVID-19);

ATTENDU QUE par ses compétences en matière de sécurité civile et de salubrité, une municipalité peut, pendant la période de déclaration de l'état

d'urgence sanitaire, utiliser la liste électorale pour communiquer à ses citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite utiliser ces renseignements uniquement pour :

- communiquer aux citoyens les directives prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la COVID-19, dans le cas où ces directives semblent incomprises;
- la mise en place de services d'aide destinés à soutenir les citoyens vulnérables.

ATTENDU QUE la communication des renseignements personnels se fait au bénéfice de la personne concernée;

ATTENDU QUE les personnes qui auront accès aux renseignements aux fins de l'utilisation prévue sont les membres du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU

QUE chaque membre du conseil recevra une liste électronique partielle, sous forme de fichier Excel, afin de lui permettre de communiquer avec une partie des citoyens;

QUE chaque membre du conseil confirmera par courrier électronique envoyé au responsable de l'accès à l'information de la municipalité (le maire) et à la responsable des archives et documents municipaux (la D.G.) qu'après avoir fait usage de la liste électorale dans le cadre de la présente résolution qu'il ou elle a détruit ladite liste sans en avoir gardé de copie électronique ou papier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.16 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	25 744.71 $
Chèques fournisseurs 202000178 à 202000281	166 700.11 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 7 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-04-06.17 **CORRESPONDANCE**

20-04-06.18 **DIVERS**

20-04-06.19 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick Clowery propose la clôture de la séance à 17 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale